
ADDITIF AUX *RÈGLEMENTS* *ADMINISTRATIFS* - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Lévrier anglais

Taille : Grande.

Couleur de la robe : Toute couleur sauf le noir et feu.

Marques de couleur : Toute marque sauf tricolore.

Texture et longueur du poil : Court et lisse.

Corps : Dos musclé, large et arqué; poitrine profonde; côtes bien cintrées; bien remonté.

Forme et attache des oreilles : Petites, texture fine, repliées vers l'arrière (en rose).

Forme et port de la queue : Longue, fine, s'amenuisant vers l'extrémité.

Pieds : Durs et serrés; doigts cambrés.
